

64 ans, c'est toujours non !

**Communiqué de presse intersyndical
du 7 octobre 2024 (CFDT, CGT, FO,
CFE-CGC ,CFTC, UNSA, Solidaire et
FSU)**

La retraite à 64 ans a fait l'objet d'un communiqué de presse intersyndical à consulter ci-dessous..

[com_presse_intersyndical_-_64_ans_cest_non_](#)

**CSA ministériel (27 septembre
2023) : nouveau dispositif
indemnitaire, CIA, JO 2024,
transfert FEADER,
contractuels, retraite
progressive, CGF...**

Nouveau dispositif indemnitaire, CIA, JO 2024, transfert FEADER, contractuels, retraite progressive, CGF, télétravail, outils visioconférence, lanceurs d'alerte.

La retraite progressive étendue aux fonctionnaires !

À compter du 1er septembre 2023 et en application de la réforme des retraites du 16 mars 2023, les fonctionnaires titulaires pourront bénéficier de la retraite progressive dans les mêmes conditions que les salariés du privé et les contractuels de la fonction publique également bénéficiaires avant la réforme.